

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 14–16 février 2011



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2011/16
9 juin 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2011 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2011/EB.1/1 Observations préliminaires de la Directrice exécutive	1
RAPPORTS ANNUELS	
2011/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010	3
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2011/EB.1/3 Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011	5
2011/EB.1/4 Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du PAM en Somalie et réponse de la direction du PAM	7
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2011/EB.1/5 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Cambodge et réponse de la direction	9
2011/EB.1/6 Projets de programmes de pays—Cambodge 200202 (2011–2016)	9
2011/EB.1/7 Projets de programmes de pays—Timor-Leste 200185 (2011–2013)	9
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2011/EB.1/9 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Mali (2003-2009) et réponse de la direction	12
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE	
2011/EB.1/11 Projets de programmes de pays—République-Unie de Tanzanie 200200 (2011–2015)	13
2011/EB.1/12 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Éthiopie 104300	13
2011/EB.1/13 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Projet de développement Rwanda 106770	13
2011/EB.1/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Ouganda 108070	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2011/EB.1/15 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Haïti 108440	17
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE	
	18
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION DU SOUDAN	
	19

	Page
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	
2011/EB.1/16 Répartition des sièges du Conseil d'administration du PAM	19
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
2011/EB.1/17 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	20
QUESTIONS DIVERSES	
Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM	21
Annexe I Décisions et recommandations	22
Annexe II Ordre du jour	28

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Observations préliminaires de la Directrice exécutive (2011/EB.1/1)

1. Notant que 2011 marquait le cinquantième anniversaire de la création du PAM, la Directrice exécutive a observé que la mission initiale du Programme, qui est de résoudre le paradoxe de la faim dans un monde d'abondance, restait d'actualité puisque le PAM élaborait de nouveaux outils pour répondre à l'évolution constante des besoins dans un monde en mutation rapide. L'objectif du PAM était notamment de fournir une alimentation adaptée à chacun en utilisant les outils appropriés au bon endroit et au moment adéquat. Le PAM était également une organisation déterminée à tirer parti de ses acquis et de son expérience pour améliorer l'efficacité et l'efficience.
2. La Directrice exécutive a mis en exergue la souplesse et la solidité de la panoplie d'outils dont le PAM est doté en faisant référence à quatre des différents scénarios auxquels ces outils pouvaient s'adapter. S'appuyant sur des scanographies du cerveau d'enfants âgés de 3 ans qui apportaient la preuve des dégâts irréversibles qu'entraîne la malnutrition chez les enfants de moins de 2 ans, elle a expliqué qu'il était nécessaire de fournir une alimentation ciblée, ajoutant que le PAM avait accordé la priorité aux interventions nutritionnelles visant les enfants âgés de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes et les personnes souffrant de maladies chroniques. Elle a noté l'importance des partenariats en mentionnant plus particulièrement le système d'action groupée, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et les autres institutions dont le siège est à Rome. Le Secrétariat avait entrepris d'analyser les enseignements tirés des situations d'urgence de grande envergure rencontrées en 2010 pour ce qui est des capacités d'intervention d'urgence, et s'employait à améliorer les chaînes d'approvisionnement et à renforcer les contrôles au niveau des distributions. Il s'efforçait également d'améliorer les mécanismes de gestion comptable, les règles de transparence et les critères de définition des priorités en vue de renforcer la transparence et l'efficience des opérations.
3. Pour réagir à la hausse des prix des denrées alimentaires, le PAM avait commencé à suivre quotidiennement l'évolution des marchés mondiaux afin d'être en mesure de prendre des décisions rapides. En effet, toute augmentation des prix de 10 pour cent entraînait pour le PAM un surcoût de 213 millions de dollars É.-U. Dans ce contexte, le Comité pour l'affectation stratégique des ressources avait su hiérarchiser efficacement les priorités d'intervention et d'allocation de ressources. La Directrice exécutive a réaffirmé la détermination du PAM à assurer la gestion des risques; à ce sujet, des séances d'information trimestrielles sur les opérations plus particulièrement axées sur les risques seraient organisées. Une séance devait d'ailleurs avoir lieu prochainement sur la hausse des prix des denrées alimentaires et les opérations en Somalie et en Afghanistan. En outre, les descriptifs de programmes et les analyses de la situation des pays devraient dorénavant comporter une section plus étoffée sur l'évaluation des risques. Le Secrétariat s'employait à appliquer les 26 recommandations formulées par le Commissaire aux comptes concernant les opérations du PAM en Somalie. En ce qui concerne la mobilisation des ressources, le PAM avait levé 3,81 milliards de dollars en 2010; le secteur privé s'était classé au sixième rang par le volume des contributions, et un certain nombre de donateurs avaient versé la plus forte contribution de leur histoire. Le PAM avait besoin d'un financement prévisible sur plusieurs années afin de disposer de la souplesse nécessaire pour répondre à l'évolution des besoins et utiliser les formules d'assistance alimentaire. La Directrice exécutive a remercié les donateurs et s'est réjouie de la poursuite de la collaboration en 2011.

4. Le Conseil a pris note avec intérêt des observations de la Directrice exécutive et rendu hommage au PAM à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Les membres du Conseil ont salué l'engagement et le courage dont les membres du personnel du PAM avaient fait preuve dans des situations difficiles et indiqué que leur sûreté et leur sécurité étaient une priorité. Plusieurs membres ont noté qu'il fallait améliorer les dispositions en matière de sécurité et éviter de donner une affectation difficile plusieurs fois de suite à une même personne. Les membres du Conseil se sont félicités que le PAM se montre prêt à évaluer ses opérations et à en tirer les enseignements, notamment en ce qui concerne les nouvelles activités comme l'initiative "Achats au service du progrès" ou les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation. Ils ont invité instamment le PAM à poursuivre le développement de l'initiative "Achats au service du progrès" ainsi que d'autres approches analogues qui appuient les petits exploitants et les marchés locaux. Le renforcement de la collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome éviterait de répéter inutilement des activités et permettrait d'assurer une répartition appropriée des tâches.
5. Les membres du Conseil ont souligné que le PAM devait continuer à généraliser l'utilisation des nouveaux outils, à accroître le nombre de donateurs et à développer les mécanismes interinstitutions comme les évaluations conjointes ou la mise en commun des activités de cartographie et d'analyse de la vulnérabilité. Certains membres ont cependant attiré l'attention sur la nécessité de procéder à des contrôles pour s'assurer que les ressources sont suffisantes pour répondre aux besoins. La proposition concernant l'organisation de séances d'information trimestrielles sur les opérations a fait l'unanimité. Les activités conduites dans le cadre d'initiatives telles que l'approche "Unis dans l'action" avaient amélioré la cohérence et la définition des priorités. La collaboration avec les gouvernements pour assurer le transfert des responsabilités le moment venu était également importante à cet égard. Notant que la fourniture d'une assistance alimentaire était un processus complexe, les membres du Conseil ont invité instamment le PAM à poursuivre la mise au point de systèmes permettant d'assurer un suivi optimal.
6. Certains membres ont prié le PAM de mieux rendre compte aux donateurs du travail mené, afin d'accroître la responsabilité et la transparence, ajoutant qu'il était essentiel d'intensifier les contrôles internes pour éviter les fraudes, compte tenu en particulier des risques que celles-ci faisaient courir à la réputation internationale du PAM. La priorité accordée par le PAM aux femmes ainsi qu'aux enfants âgés de moins de 5 ans a été applaudie, notamment dans les situations de redressement à long terme. Les membres du Conseil ont aussi salué l'action de sensibilisation menée par le PAM pour que la nutrition soit prioritaire dans les plans de développement nationaux, et ils ont vivement incité le Programme à rechercher des financements privés et à établir des partenariats de manière à être en mesure de maintenir le nombre de bénéficiaires et la taille des rations. Dans ce contexte, tout devait être fait pour maîtriser les coûts et s'assurer que les interventions d'assistance alimentaire soient aussi efficaces que possible. Plusieurs membres ont noté qu'il fallait trouver des financements pour des activités non alimentaires comme la formation et le renforcement des capacités. Certains membres ont également préconisé l'allègement des barrières à l'exportation afin de réduire les contraintes que subissent de nombreux pays en développement.
7. Les membres du Conseil se sont félicités de l'élaboration de mécanismes financiers innovants et souples et la multiplication des achats de denrées alimentaires sur les marchés locaux et régionaux. Ils ont recommandé de continuer à s'intéresser à la question des effets de la volatilité des prix des denrées alimentaires sur les plus vulnérables. Ils ont fait observer que les Nations Unies, notamment le PAM, devraient contribuer à renforcer leur

rôle de premier plan et à former les experts nécessaires afin d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles approches pour résoudre tous les aspects du problème de la faim.

8. Les membres du Conseil ont noté qu'il était urgent de prendre des mesures pour s'attaquer aux nouveaux problèmes liés à l'énergie, l'eau, la terre et l'alimentation et insisté sur la nécessité d'élaborer les politiques de manière concertée et de coordonner les interventions d'urgence sur le plan international. Le rôle du PAM au sein de la communauté des organisations humanitaires en tant que spécialiste de la nutrition et de la cartographie et de l'analyse de la vulnérabilité a été reconnu, et les membres du Conseil ont invité instamment le PAM à poursuivre les échanges dans ce domaine, au bénéfice de l'ensemble du réseau d'aide humanitaire. Certains membres du Conseil ont demandé un complément d'information sur le déficit de financement et les stratégies pour le résorber, ainsi que des éclaircissements concernant les propositions du PAM pour faire face aux besoins découlant des situations d'urgence de grande envergure, notant que le nombre de personnes souffrant de la faim était en augmentation dans le monde.
9. La Directrice exécutive a remercié le Conseil d'avoir salué le dévouement du personnel du PAM et d'avoir effectué des visites de terrain. Elle a noté que le PAM était totalement concentré sur sa mission: son mandat et son identité étaient clairs dans l'esprit du personnel et bénéficiaient de l'appui du Conseil. Le PAM était déterminé à réévaluer ses activités en permanence afin de s'assurer que ses approches étaient appropriées. La Directrice exécutive a noté qu'une collaboration à plusieurs niveaux était en cours avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres partenaires au sein des Nations Unies en vue de mettre en place un système d'intervention plus intégré.
10. En ce qui concerne les recommandations du Conseil préconisant de mettre davantage l'accent sur l'évaluation et la gestion des risques, la Directrice exécutive a informé les membres que le PAM avait élaboré un registre des risques fiable, dont le perfectionnement était en cours, afin de recenser les risques courants et de définir les types de risque. Compte tenu des menaces qui pesaient sur la sécurité du personnel, le PAM élaborait des principes réalistes permettant de répondre à la question: "comment rester?". Le PAM se penchait également sur les questions de définition des priorités, sur la généralisation de l'usage des outils ayant fait leurs preuves et, le cas échéant, sur la réduction du périmètre de certains programmes. Le Conseil serait tenu informé des progrès accomplis dans ces domaines. Dans le cadre d'instances comme le G20, le PAM avait continué à participer aux débats internationaux sur des questions se rapportant à la nutrition, à l'autonomisation des femmes et à la mise au point d'aliments enrichis en micronutriments.
11. La Directrice exécutive a rappelé que les contributions multilatérales sur plusieurs années étaient une nécessité urgente. Concernant le cinquantième anniversaire du PAM, elle s'est réjouie à l'idée qu'un événement soit organisé au Siège en novembre, et que différents événements aient lieu dans les pays, autour d'un thème humanitaire important sur le plan international.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010 (2011/EB.1/2)

12. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la présentation générale des activités du PAM et le fait que ce document abordait un certain nombre d'aspects qui ne sont pas traités dans d'autres rapports, en particulier l'harmonisation et la programmation conjointe. Les

membres se sont félicités des progrès accomplis dans des domaines tels que la parité hommes-femmes, la protection, la coopération sud-sud et triangulaire, la collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome et le renforcement des capacités. Plusieurs membres ont apprécié le rôle de chef de file que joue le PAM dans le module des télécommunications d'urgence, sa participation à la direction conjointe du nouveau module relatif à la sécurité alimentaire mondiale, la contribution qu'il a apportée aux Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies et au système d'information sur la sécurité alimentaire ainsi que sa participation au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) réformé. Ils ont apprécié la montée en puissance de nouveaux outils comme l'initiative "Achats au service du progrès" ou les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation et ont indiqué attendre avec intérêt les évaluations qui en seraient faites. Les membres se sont également félicités du surcroît d'attention porté à la nutrition et ont observé que l'initiative "Achats au service du progrès" et les programmes d'achats anticipés pouvaient aussi contribuer à atténuer les effets de l'instabilité des prix.

13. Les membres ont demandé que le PAM soit attentif à la prise en compte dans le Plan de gestion des responsabilités qu'il exerce au sein des modules. Ils ont vivement incité le PAM à encourager le personnel à participer au réseau des Coordonnateurs de l'aide humanitaire et Coordonnateurs résidents, notamment en ce qui concerne les groupes sous-représentés. Se félicitant des gains d'efficacité obtenus, ils ont aussi demandé davantage d'informations sur les avantages du système des modules et de la coopération interinstitutions et sur les mémorandums d'accord avec d'autres institutions. Le Secrétariat a été invité à soumettre un rapport sur les activités humanitaires du PAM, à organiser des consultations informelles sur les partenariats et la coopération, à présenter un rapport déjà annoncé sur les initiatives en matière d'efficacité et à apporter des améliorations aux rapports normalisés sur les projets du PAM.
14. Le Secrétariat a expliqué que, si le nombre de programmes conjoints avait effectivement diminué, celui des pays participant à ces programmes avait augmenté, et que la qualité des programmes s'était améliorée. Les délais prévus pour la rédaction du rapport n'avaient pas permis de présenter la totalité des données annuelles. Le Conseil était donc invité à donner des indications concernant les informations à inclure en priorité dans le rapport, dont le nombre de mots était strictement limité. S'agissant de la demande de soumission d'un rapport distinct sur les activités humanitaires, dans l'esprit du Secrétariat, le point sur les activités humanitaires serait développé dans le rapport du Conseil au Conseil économique et social des Nations Unies. Un document sur les initiatives visant à améliorer l'efficacité serait présenté à la deuxième session ordinaire de 2011, tandis que le Secrétariat ferait le point sur les partenariats d'ici à la fin de l'année.
15. Il faudrait à l'avenir accorder une plus grande attention à l'évaluation des avantages de la collaboration en ce qui concerne les coûts de transaction et l'exécution des programmes. D'autre part, le Rapport annuel sur les résultats fournissait des informations sur les résultats par rapport aux objectifs stratégiques et aux indicateurs de gestion. En ce qui concerne les rapports normalisés sur les projets, on pouvait espérer des améliorations compte tenu de l'accent mis sur la formation et l'encadrement du personnel des bureaux extérieurs, des examens techniques et d'une meilleure correspondance entre les projets, les objectifs stratégiques et les indicateurs permettant de mesurer leur réalisation. Cinq membres du personnel du PAM, provenant principalement de pays en développement, exerçaient les fonctions de coordonnateurs résidents ou de coordonnateurs de l'aide humanitaire, et le PAM espérait pouvoir augmenter ce nombre. Concernant le CSA, le PAM était membre à part entière de son Secrétariat et participerait par roulement au partage des responsabilités qui en découlent.

16. Le Secrétariat a reconnu qu'il était nécessaire de trouver des solutions pour financer les activités liées à la participation du PAM aux modules au moyen du budget ordinaire et indiqué qu'il associerait le Conseil à ce processus. Les budgets des modules relatifs à la logistique et aux télécommunications d'urgence étaient financés pour 2011, et des donateurs avaient mis à disposition certaines ressources financières pour couvrir la période de mise en place du module relatif à la sécurité alimentaire récemment créé.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (2011/EB.1/3)

17. En présentant le document, le Secrétariat a attiré l'attention sur la proposition visant à engager des dépenses supplémentaires pour améliorer la sécurité sur le terrain ainsi que les systèmes de gestion de la trésorerie et noté que la mise à jour du Plan de gestion tenait compte de l'évolution des indices des prix établis par le PAM pour le pétrole brut et les céréales, des besoins de ressources du Programme et des mécanismes de financement anticipé. Les diverses modifications du Plan de gestion avaient débouché sur un programme de travail révisé d'un montant de 11,86 milliards de dollars. La demande d'approbation de dépenses supplémentaires nettes en faveur de l'amélioration de la sécurité sur le terrain en 2011 portait sur un montant de 10,2 millions de dollars, qui serait financé par le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes. Pour améliorer les dispositifs de gestion de la trésorerie, il était envisagé de renforcer les processus de contrôle financier dans les bureaux extérieurs, ce qui aurait pour avantage de réduire les commissions bancaires, et de mettre en place un système de paiements groupés pour les fournisseurs, les employés et les bénéficiaires des programmes de bons d'alimentation et de transferts monétaires.
18. L'indice des cours des céréales faisait état d'une hausse des prix de 10 pour cent depuis la rédaction de la version finale du document en décembre 2010. Quant à l'indice des prix du pétrole brut, il montrait que le cours du Brent avait augmenté de 5 pour cent pendant la même période, mais l'incidence sur les budgets de transport du PAM était à ce jour négligeable. Compte tenu des variations des prix depuis la rédaction de la version finale du document, le programme de travail semblait avoir été sous-estimé de 14 pour cent, soit 268 millions de dollars. Le Secrétariat fournirait une réévaluation de la situation lors d'une prochaine séance d'information sur les risques.
19. Le Conseil a remercié le Secrétariat pour cet aperçu et approuvé ses propositions de dépenses supplémentaires pour financer l'amélioration de la sécurité et de la gestion de la trésorerie. Les membres du Conseil étaient satisfaits de constater que le quatrième rapport faisait état d'un certain nombre de réductions du programme de travail. Ils ont toutefois fait observer que des activités de redressement et de développement étaient encore nécessaires en Haïti, et ils se sont montrés préoccupés par la réduction des activités en Somalie, qui pourrait conduire à une grave érosion de l'accès à l'aide humanitaire. Plusieurs membres du Conseil ont appelé l'attention sur le déficit de financement dont le rapport faisait état et sur la nécessité de continuer de s'employer à augmenter le nombre de donateurs.
20. Les membres du Conseil ont soumis un certain nombre de demandes de modification des rapports du PAM. En particulier, la présentation d'un tableau synoptique des mises à jour du Plan de gestion comprenant les explications de toutes les modifications, conformément à la recommandation formulée par le Comité financier de la FAO, améliorerait la transparence. Certains membres ont également souligné qu'il était nécessaire de faire une

distinction entre les besoins humanitaires et les besoins de développement, comme c'est l'usage dans d'autres institutions des Nations Unies. Les membres ont invité instamment le PAM à s'assurer que les programmes de pays concordent parfaitement avec les plans nationaux et que les financements sur plusieurs années étaient décrits en détail. Dans un environnement marqué par la volatilité des prix des carburants et des denrées alimentaires, le PAM a été invité à recenser et hiérarchiser les besoins essentiels afin de répartir au mieux les ressources disponibles. Certains membres du Conseil ont demandé une présentation plus complète des dépenses de sécurité et la mention que de tels investissements ne sont pas entièrement financés au moyen des recettes au titre des coûts d'appui indirects et directs. Plusieurs membres ont demandé que le Secrétariat communique des informations sur les résultats attendus du système de gestion de la trésorerie et les progrès accomplis dans sa mise en œuvre.

21. Les membres du Conseil ont préconisé de développer davantage les achats locaux et régionaux afin de réduire l'incidence des variations des prix mondiaux, et de reconstituer les stocks de céréales en procédant à des achats anticipés lorsque les prix étaient avantageux. Certains membres ont demandé des informations détaillées concernant les plans du PAM pour obtenir les fonds annoncés à la réunion du G20 organisée à L'Aquila en 2010. D'autres ont noté que les résultats de l'initiative "Achats au service du progrès" et des programmes de bons d'alimentation et de transferts monétaires devaient être évalués avec précision sur la base d'indicateurs convenus. Les membres du Conseil ont souhaité recevoir l'assurance que les faits nouveaux intéressant le Plan de gestion et le programme de travail soient communiqués avec davantage de détails afin d'améliorer la clarté et la transparence.
22. Le Secrétariat s'est engagé à prendre en considération les améliorations suggérées à l'occasion de l'élaboration du prochain Plan de gestion, qui avait d'ores et déjà commencé, et à communiquer des informations sur les effets des investissements en faveur de la sécurité sur le terrain et de la gestion de la trésorerie. Le Secrétariat a souligné que le Plan de gestion – qui était un document d'orientation, et non un schéma opérationnel – serait beaucoup plus long si toutes les recommandations du Conseil étaient adoptées: il fallait donc trouver le bon endroit pour communiquer des informations sur les différentes questions recensées. La proposition relative à l'élaboration d'un tableau présentant les modifications et les mises à jour assorties de leur justification serait adoptée afin d'améliorer la transparence et de faire en sorte que toutes les recommandations des organes consultatifs soient prises en compte.
23. Le Secrétariat a également souligné que les aspects humanitaires et les questions de développement étaient traités séparément par catégories d'activités. Il a cependant fait observer que les chiffres mentionnés dans le Plan de gestion pour un exercice biennal n'étaient pas forcément les mêmes que ceux figurant dans des documents comme le Rapport annuel sur les résultats. Le Secrétariat s'est engagé à fournir des informations complètes sur l'allocation des fonds en faveur de la sécurité et sur l'articulation entre la stratégie en matière de sécurité et les sources de financement. Le Secrétariat participait à un groupe de travail du système des Nations Unies sur les coûts et les avantages que le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies représentait pour chaque institution. Le Secrétariat s'efforcerait également d'améliorer les mécanismes d'achats locaux en vue de maîtriser les coûts. Il continuait par ailleurs de s'efforcer d'accroître le nombre de donateurs en se concentrant sur les gouvernements.
24. La Directrice exécutive, notant que la conférence du G20 organisée à L'Aquila s'était penchée sur des questions à long terme telles que l'accès à l'alimentation et les liens entre les agriculteurs et les marchés, a déclaré que le PAM s'efforcerait d'intégrer ses plans aux

plans opérationnels ou axés sur la sécurité alimentaire de la communauté d'aide humanitaire dans son ensemble. Le Bureau pour les solutions au problème de la faim s'employait à élaborer des approches globales pour éradiquer la faim chronique.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du PAM en Somalie et réponse de la direction (2011/EB.1/4)

25. La représentante du Commissaire aux comptes a présenté le rapport, établi à l'issue d'un audit de six semaines sur les opérations du PAM en Somalie réalisé à la demande du Conseil, qui comprenait un examen des enquêtes effectués en 2009 par l'Inspecteur général et une analyse du système de contrôle interne du PAM en Somalie. Il a été souligné que le rapport du Commissaire aux comptes insistait sur le fait que les contrôles préventifs devraient s'avérer plus efficaces que les contrôles de détection. La nécessité de mettre en place une stratégie de gestion des risques complète a aussi été rappelée.
26. Le Secrétariat a assuré au Conseil que la direction avait fait siennes l'ensemble des 26 recommandations formulées par le Commissaire aux comptes, et il a exposé les grandes lignes de la réponse de la direction au rapport. Un point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations serait présenté à la session annuelle de 2011 du Conseil. Pour ce qui concerne la recommandation 23, les nouveaux mécanismes de communication d'informations dont est doté le Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II) seraient expérimentés au second semestre de 2011 et, s'ils donnaient les résultats escomptés, ils remplaceraient le système actuel. Le Secrétariat consulterait davantage les parties prenantes à propos des risques, à la fois en organisant chaque trimestre des séances d'information sur les risques potentiels et en incluant une évaluation des risques dans tous les descriptifs de projets et les documents de stratégie de pays. Trois séminaires seraient organisés à Nairobi à l'intention des parties prenantes pour examiner les moyens de faire face à la situation humanitaire en Somalie à l'avenir. Un Haut-Comité de gestion chargé de formaliser et d'orienter les procédures de prise de décisions concernant les risques encourus par le Programme avait été mis en place; le Secrétariat a réaffirmé que le PAM s'en tenait au principe de tolérance zéro en matière de fraude et de corruption et fait observer que ni l'Inspecteur général ni le Commissaire aux comptes n'avaient trouvé de preuves de détournement important ou de fraude systématique.
27. Dans l'ensemble, le Conseil s'est félicité du rapport et de la réponse de la direction. Il a accueilli avec satisfaction l'engagement pris par le Secrétariat de réaliser des évaluations des risques et d'en communiquer les résultats. Il a aussi demandé une amélioration de la mesure et la gestion de tous les risques potentiels, ainsi que de la communication d'informations à leur sujet, en particulier à l'intention du Conseil. Le suivi des effets de l'aide humanitaire dans les situations de conflit serait utile à cet égard. Il était indispensable d'assurer une transparence totale et un meilleur respect des obligations redditionnelles, mais aussi d'adapter plus étroitement les programmes et la planification en fonction de chaque situation. Plusieurs membres ont demandé l'organisation d'un séminaire sur la tolérance au risque; il a été suggéré de transmettre le rapport du Commissaire aux comptes et la réponse de la direction au Comité des sanctions des Nations Unies qui traite des allégations concernant la Somalie. Plusieurs membres ont suggéré que toute nouvelle enquête du PAM sur ces allégations devrait se fonder sur les résultats d'une analyse coûts-avantages.

28. De nombreux membres ont souligné que les enseignements tirés de l'expérience en Somalie devaient être appliqués aux opérations du PAM dans des situations à haut risque analogues, tout en reconnaissant qu'il importait de faire en sorte de venir en aide aux populations vulnérables vivant dans des environnements hostiles. Plusieurs améliorations ont été demandées: une information plus systématique du Conseil sur la mise en œuvre des programmes, une volonté plus affirmée d'établir une documentation claire et de faire part des changements apportés aux plans de distribution, et un renforcement des contrôles internes.
29. Le Commissaire aux comptes tenait à mettre en avant la mission principale énoncée dans son mandat. Sa représentante a expliqué que l'audit complet avait été mené du 11 octobre au 19 novembre 2010, à une période où les conclusions du Groupe de contrôle sur la Somalie n'avaient pas encore été transmises au PAM. Elle a précisé que les chiffres concernant les vivres revendus sur les marchés présentés lors d'une consultation tenue en décembre 2010 n'étaient que provisoires; ils n'apparaissaient pas dans le rapport final compte tenu de la réponse de la direction, qui corroborait la conclusion de l'audit, à savoir que l'enquête avait porté sur une base trop restreinte pour avancer le chiffre de 10 pour cent. Le Commissaire aux comptes ne doutait pas que le Secrétariat mettrait en œuvre ses recommandations de manière efficace, mais il soulignait la nécessité de faire preuve de rigueur dans l'identification des bénéficiaires et l'évaluation des capacités des partenaires intervenant dans les opérations.
30. L'Inspecteur général cherchait actuellement à savoir si des membres du personnel du PAM pouvaient être tenus responsables de ce qui s'était passé en Somalie et présenterait ses conclusions à la session annuelle, au mois de juin. En novembre 2010, le Groupe de contrôle sur la Somalie avait transmis de nouveaux documents, au vu desquels l'Inspecteur général lui avait demandé des clarifications sur un certain nombre de points.
31. Le Secrétariat a indiqué que la nouvelle politique de lutte contre la fraude et la corruption prévoyait la formation de tout le personnel à la déontologie d'ici la fin de 2011. Le Secrétariat s'est engagé à organiser les consultations sur les risques demandées par le Conseil et à répondre par écrit aux préoccupations exprimées par un membre du Conseil concernant, notamment, les modalités et le calendrier d'application des recommandations formulées dans le rapport, ainsi qu'à son souhait d'obtenir de la direction des réponses plus détaillées à certaines des questions soulevées dans le rapport. Ces courriers seraient communiqués aux autres membres du Conseil.
32. La Directrice exécutive a fait observer que les inquiétudes du Conseil étaient à la hauteur des risques très importants encourus dans ce type de situation: le PAM avait à prendre une décision cruciale, à savoir rester ou non en Somalie. Se référant à la conférence sur les risques organisée à Copenhague sous l'impulsion de l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Directrice exécutive a signalé que nombreux étaient aussi ceux qui se demandaient si la non-intervention dans de telles situations ne présentait pas plus de risques que l'engagement. Elle a par ailleurs fait remarquer que le PAM n'avait peut-être pas les capacités suffisantes pour affronter les situations dans lesquelles les risques sont extrêmement élevés, mais elle a assuré au Conseil que le Secrétariat était déterminé à tout mettre en œuvre pour faire mieux dans ce type de situation. Elle a rappelé qu'il était important de conserver la confiance des parties prenantes du PAM, des parlements et de l'opinion publique et a remercié le Conseil du dialogue très constructif établi, qui devait se poursuivre afin de décider ensemble de la voie à suivre en Somalie.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Cambodge et réponse de la direction (2011/EB.1/5)

Projets de programmes de pays — Cambodge 200202 (2011–2016) (2011/EB.1/6)

Projets de programmes de pays — Timor-Leste 200185 (2011–2013) (2011/EB.1/7)

33. En résumant la situation, le Directeur régional adjoint pour l'Asie (ODB) a attiré l'attention sur les effets de la hausse des prix des produits alimentaires et des catastrophes naturelles dans une période où les financements sont insuffisants et où les capacités sont limitées. Conformément au Plan stratégique, le PAM mettait en place des dispositifs de bons et de transferts monétaires et, lorsque c'était matériellement possible, de bons d'alimentation électroniques; les subventions en espèces en faveur des microentreprises donnaient de bons résultats. Afin de gérer efficacement les risques inhérents aux programmes de bons et de transferts monétaires, la région avait renforcé la qualité et l'ampleur de l'analyse des besoins, du suivi et du contrôle. ODB passait progressivement au soutien sous forme d'assistance alimentaire à l'appui des systèmes de protection sociale mis en place par les gouvernements et au développement des capacités de gestion des risques et d'intervention en cas de catastrophe. Le PAM réexaminait ses opérations en Afghanistan et tout particulièrement la stratégie, les modalités opérationnelles et la gestion des risques. En République populaire démocratique de Corée, le PAM était appelé à mener une évaluation interinstitutions suite à une demande d'assistance alimentaire d'urgence émanant du Gouvernement; le Conseil serait informé des résultats lorsqu'ils seraient disponibles.
34. Le Conseil s'est félicité du rapport concernant l'ODB ainsi que de la convergence entre les interventions du PAM et les programmes mis en place par le Gouvernement. Les membres ont fait remarquer que dans certains cas la hausse des prix des produits alimentaires pouvait être avantageuse pour les petits exploitants agricoles de la région. Le Conseil a souligné que l'évaluation des besoins en République populaire démocratique de Corée devait être réaliste et se fonder sur des données probantes, ce qui supposerait un accès adéquat; il a invité instamment le PAM à garantir la transparence totale des évaluations et des allocations de ressources dans ce pays afin de conserver la confiance des donateurs. Le représentant de la République populaire démocratique de Corée a assuré au Conseil que le PAM bénéficierait de la pleine collaboration du Gouvernement.
35. Le Directeur régional adjoint a confirmé au Conseil que le PAM planifiait ses interventions en collaboration avec les autorités nationales et locales. Il a noté qu'en période de hausse des prix alimentaires, les populations urbaines étaient les plus touchées; si certains agriculteurs pouvaient en tirer avantage de manière temporaire, ce n'était pas le cas des plus pauvres d'entre eux. En ce qui concerne l'évaluation prévue en République populaire démocratique de Corée, l'accent serait mis sur les changements intervenus depuis l'évaluation précédente, effectuée en novembre 2010. Le Secrétariat a précisé que l'Afghanistan ferait partie des pays étudiés à l'occasion du prochain examen trimestriel des opérations.

36. Au regard de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Cambodge, la Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que l'alimentation scolaire avait eu des effets directs en matière d'éducation, comme par exemple une augmentation de la scolarisation et de la fréquentation scolaire, et que la formule des rations à emporter avait été efficace; les résultats obtenus sur le plan scolaire et nutritionnel avaient été satisfaisants. L'assistance alimentaire avait eu des effets notables au sein des ménages pauvres, mais les résultats des programmes d'alimentation scolaire n'avaient pas donné leur pleine mesure en raison de la nécessité pour les enfants des ménages pauvres de travailler et de la mauvaise qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles et des infrastructures scolaires. Le programme était bien organisé, mais il était difficile de réaliser tous les objectifs en même temps. L'évaluation recommandait donc de préciser davantage les objectifs du programme et de recenser les synergies possibles avec d'autres projets afin de mettre en place un dispositif d'assistance complet. Le Directeur de la Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle a noté que les huit recommandations issues de l'évaluation étaient prises en compte dans le nouveau programme de pays.
37. Le Directeur régional adjoint a noté que le Cambodge, qui sortait d'un conflit, avait les ressources nécessaires pour ne pas tomber dans l'engrenage de la pauvreté: le PAM envisageait son rôle comme celui d'un facilitateur, en apportant un soutien aux programmes nationaux de sécurité alimentaire, de redressement et de développement, en particulier lorsqu'ils étaient axés sur l'éducation, la nutrition et le renforcement des moyens de subsistance. Pour ce qui concerne le programme de pays, le PAM prévoyait notamment l'achat local de 70 pour cent des vivres nécessaires et le renforcement des capacités d'intervention en cas d'urgence. Les formules reposant sur des transferts monétaires seraient utilisées selon qu'il convient et les opérations seraient conçues en collaboration avec les parties prenantes afin d'assurer un bon rapport coût-efficacité et d'obtenir leur pérennisation dans la perspective d'un transfert de responsabilités.
38. Les membres du Conseil se sont félicités de la qualité de l'évaluation, des résultats positifs et de la prise en compte des recommandations dans le nouveau programme de pays. Ils ont suggéré que le PAM aille plus loin dans l'élaboration de systèmes permettant d'évaluer le rapport coût-efficacité afin d'assurer les donateurs du bon usage de leurs contributions et d'informer les gouvernements de ce qu'il a fallait faire pour réaliser les objectifs. À cet effet, il faudrait obtenir des données de référence fiables dès le commencement des opérations. Il fallait aussi définir clairement les critères d'intervention au niveau communautaire dans le domaine de la nutrition, du soutien des moyens de subsistance et des soins de santé, et s'assurer que les questions de parité hommes-femmes et d'environnement étaient prises en considération. Certains membres ont demandé des détails sur les activités de renforcement des capacités menées par le PAM avec les institutions publiques et sur ce qui était prévu dans la perspective du transfert des responsabilités, suggérant d'établir un plan de travail opérationnel dont le financement serait inscrit au budget, assorti d'un calendrier, pour assurer la pérennisation des activités et leur prise en main par le pays. D'autres membres ont demandé des précisions sur les accords de partenariat, notant qu'il serait possible de dégager des synergies entre les programmes de la FAO et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et les interventions du PAM. Il a été à nouveau souligné qu'il importait de définir des priorités étant donné qu'un déficit de ressources était toujours possible.
39. Le Directeur du PAM au Cambodge a confirmé que la collaboration avec la FAO et l'UNICEF était effective dans plusieurs domaines, et il a informé les membres que le PAM appuyait la nutrition à l'échelle des communautés en assurant la formation de volontaires appelés à intervenir dans les programmes de santé maternelle et infantile; le principal critère pour la prise en charge par ces programmes était le retard de croissance

(malnutrition chronique). Des partenariats étaient mis en place avec les organisations non gouvernementales (ONG) afin d'expérimenter les programmes de santé maternelle et infantile faisant appel aux bons. Bien que cela n'apparaisse pas de manière explicite dans le descriptif, les objectifs définis aux termes des Engagements renforcés en faveur des femmes étaient pris en compte dans le programme de pays, et des indicateurs sexospécifiques et environnementaux seraient utilisés pour le ciblage et l'établissement des rapports. Le PAM considérait la maîtrise des programmes de pays par les autorités nationales, le moment venu, comme un élément essentiel, mais il faudrait faire preuve de réalisme et tenir compte de l'état des finances publiques et des capacités de gestion pour fixer des perspectives et prendre des décisions en ce qui concerne le transfert ultérieur des responsabilités: ces questions seraient abordées dans la nouvelle version du descriptif du programme de pays. Une collaboration était en cours avec la Banque mondiale et d'autres partenaires afin de définir les modalités de suivi des nouvelles activités pilotes; les possibilités de coopération avec le Ministère de l'agriculture seraient examinées, en particulier dans le contexte du programme de décentralisation mené au Cambodge.

40. En ce qui concerne le programme de pays pour le Timor-Leste, le Directeur régional adjoint a fait observer que l'opération était conforme aux plans nationaux et que le Gouvernement avait pris en charge le volet d'alimentation scolaire. Le principal objectif du PAM était de renforcer les capacités nationales; il s'efforçait également d'améliorer les infrastructures; il allait inclure dans ses programmes les cantines scolaires et la fourniture de fourneaux à bon rendement énergétique.
41. Les membres du Conseil ont approuvé le dosage des activités du programme de pays et ont invité à faire preuve de circonspection en ce qui concerne le transfert de la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire, compte tenu des capacités limitées des ministères. La prochaine version du programme de pays devrait faire référence aux synergies avec d'autres acteurs, inclure des données plus précises sur l'insécurité alimentaire et le coût des composantes, développer davantage l'élaboration des formules de suivi et donner des éclaircissements en ce qui concerne les indicateurs du cadre logique permettant de mesurer les effets directs et les produits. Les membres du Conseil ont suggéré d'élaborer une stratégie pour le transfert des responsabilités envisagé pour 2013 et d'établir des plans au cas où la présence du PAM se prolongerait au-delà de cette date. Des questions ont été soulevées quant à l'ampleur de la concertation entre le PAM et les autres organisations dans la phase de planification et à la place de la problématique hommes-femmes dans les activités de renforcement des capacités.
42. Le Directeur régional adjoint a fait observer que les activités relatives au transfert des responsabilités étaient en cours depuis un certain temps, et que le personnel avait été intégré dans les ministères pour faciliter ce processus. L'essentiel était de faire en sorte que le Gouvernement soit à même d'assurer la maîtrise des mécanismes d'assistance alimentaire: les activités de renforcement des capacités étaient menées dans cet objectif; l'élaboration d'un plan de travail et d'un calendrier était en cours, ainsi que la définition d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis. Le Directeur de pays a confirmé que les synergies avec l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) seraient recherchées et que le cadre logique serait ajusté selon les recommandations des membres du Conseil.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Mali (2003-2009) et réponse de la direction (2011/EB.1/9)

43. Le Directeur régional a indiqué que la situation de la production vivrière s'était globalement améliorée dans toute la région, mais que de vastes zones étaient encore en proie à l'insécurité alimentaire, à des crises de gouvernance, à la malnutrition et aux effets des inondations et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Compte tenu de l'extrême instabilité de la situation en Côte d'Ivoire, la révision budgétaire du projet de développement avait été remise à plus tard et des opérations d'urgence ont été mises en place en Côte d'Ivoire et au Libéria. Suite aux élections tenues au Niger et en Guinée, le PAM réorientait son assistance en fonction des nouvelles priorités des gouvernements. Le bureau régional étudiait des mesures visant à faire face aux effets de la flambée des prix des denrées alimentaires, notamment les achats anticipés et le développement des programmes de transfert monétaire. Ce sont les pays importateurs nets de produits alimentaires dont les marchés sont bien intégrés aux marchés internationaux qui auront le plus à souffrir de cette hausse des prix. Par ailleurs, le bureau régional renforçait sa capacité en matière de nutrition et privilégiait les activités nutritionnelles reposant sur des données concrètes s'adressant aux enfants vulnérables durant les 1 000 premiers jours de vie, qui sont décisifs. Les priorités étaient notamment les suivantes: renforcer la préparation aux crises, élaborer un module de formation sur la réduction des risques, trouver des formules permettant d'intervenir dans des zones où l'accès aux populations vulnérables est limité ou présente des risques et collaborer avec les gouvernements.
44. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté l'évaluation du portefeuille d'activités au Mali, où la contribution du PAM était d'une importance cruciale. Le Conseil s'est félicité du travail du PAM dans ce pays, mais il a exprimé un certain nombre d'inquiétudes, notamment au sujet du déficit chronique de financement et de la nécessité de renforcer les activités de développement des capacités et de travailler en synergie avec les partenaires.
45. Dans sa réponse au Conseil, le Directeur de pays a indiqué que la situation financière s'améliorait quelque peu grâce à l'augmentation récente de la mobilisation de ressources locales et aux financements communs avec l'équipe de pays des Nations Unies. Le bureau de pays donnait suite aux recommandations de l'évaluation, par exemple en associant davantage les administrations locales à l'exécution des programmes du PAM, en particulier pour l'alimentation scolaire. Il était difficile de renforcer la concordance avec les autres institutions des Nations Unies dans les régions où seul le Programme intervenait. Le bureau de pays transférait le plus de responsabilités possible aux administrations locales et aux ONG, et il étudiait des modèles de transfert des responsabilités dans le domaine de l'alimentation scolaire. Le PAM continuerait à intervenir directement dans les zones où les marchés ne fonctionnaient pas et où l'insécurité était élevée. Le bureau de pays évaluait les avantages tirés par les communautés des différents types de programmes afin de trouver des moyens d'améliorer son approche-programme. La révision budgétaire qui serait présentée à la session annuelle de 2011 inclurait un bilan de l'application des recommandations issues de l'évaluation.
46. Le Secrétariat a réaffirmé que les évaluations étaient un outil précieux qui permettait de tirer des enseignements utiles; le PAM rassemblait les expériences acquises dans ses programmes d'alimentation scolaire afin de dégager des points communs. Le personnel des

programmes pouvait aussi prendre connaissance des enseignements en assistant aux réunions organisées par le Bureau de l'évaluation pour présenter les rapports.

47. La délégation du Burkina Faso, remerciant le Conseil d'avoir approuvé le programme de pays selon la procédure d'approbation tacite, a assuré que le Gouvernement créerait les conditions voulues pour que la mise en œuvre du programme de pays soit une réussite.
48. La Vice-Ministre camerounaise de l'agriculture a noté que plusieurs facteurs menaçaient la sécurité alimentaire de la région: les mauvaises récoltes, la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, la précarité des approvisionnements énergétiques et les catastrophes naturelles. Elle s'est félicitée des interventions du PAM qui amélioreraient la sécurité alimentaire dans de nombreuses régions et des relations harmonieuses qui existaient entre le PAM et le Gouvernement.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

Projets de programmes de pays — République-Unie de Tanzanie 200200 (2011–2015) (2011/EB.1/11)

Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Éthiopie 104300 (2011/EB.1/12)

Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Projet de développement Rwanda 106770 (2011/EB.1/13)

Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Ouganda 108070 (2011/EB.1/14)

49. Le Directeur régional pour l'Afrique australe, orientale et centrale a appelé l'attention sur la triple menace qui pesait sur la région, à savoir les prix élevés des denrées alimentaires et des carburants, l'instabilité des conditions météorologiques et les conflits. Les risques qui compromettaient la sécurité alimentaire et les mesures susceptibles de les atténuer faisaient l'objet d'un suivi permanent et le PAM fournissait des données sur les prix des aliments de base et des carburants en vue de l'établissement des bulletins de surveillance des cours mondiaux. La préparation aux situations d'urgence était accélérée et le PAM procédait à des évaluations de la sécurité alimentaire en partenariat avec les pouvoirs publics. Conformément au Plan stratégique, le PAM s'efforçait d'améliorer la nutrition pour lutter contre le retard de croissance chez l'enfant et il collaborait avec d'autres organisations comme l'UNICEF et la FAO pour tirer parti des synergies opérationnelles. Des formules novatrices de transfert monétaire étaient mises en place, y compris des méthodes de distribution et de suivi des bons d'alimentation par voie électronique, qui se révélaient être d'un bon rapport coût-efficacité. Les mesures de lutte contre le VIH se tournaient vers l'intégration de programmes de nutrition conçus pour renforcer les effets thérapeutiques.
50. Des stratégies de transfert de responsabilités étaient en cours d'élaboration, en collaboration avec les pouvoirs publics, afin d'assurer le passage à la prise en charge des programmes de sécurité alimentaire par les administrations: à cet effet, les programmes d'alimentation scolaire étaient progressivement inscrits dans les processus budgétaires nationaux et le PAM appuyait la formation pour créer les capacités voulues. En 2010, le

Programme a été très actif sur les marchés régionaux puisqu'il a acheté 783 000 tonnes de produits alimentaires pour une valeur de 241 millions de dollars. Dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès", il a acheté 75 000 tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 22 millions de dollars auprès de 45 000 petits exploitants dans dix pays. Le Directeur régional a conclu son bilan de situation en remerciant les donateurs pour leur soutien.

51. Présentant le premier descriptif de programme commun de pays établi dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action", le Directeur régional a ajouté que le projet de programme commun pour la République-Unie de Tanzanie concordait avec le plan quinquennal de développement et le Plan des Nations Unies pour l'aide au développement et était élaboré en collaboration avec les donateurs, le Gouvernement, les collectivités locales et les ONG. Le PAM prévoyait de transférer la responsabilité des activités d'alimentation scolaire d'ici quelques années. On pouvait escompter une amélioration de la sécurité alimentaire au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'initiative "Achats au service du progrès" en collaboration avec l'Agence nationale des réserves alimentaires et d'autres intervenants.
52. Les membres du Conseil ont salué la cohérence de la planification des programmes de pays dans le cadre de la réforme "Unis dans l'action", et ils ont remercié le Gouvernement pour son soutien. L'équipe de pays des Nations Unies a été félicitée pour avoir veillé à ce que le programme de pays concorde avec les politiques nationales et le Plan des Nations Unies pour l'aide au développement. Étant donné que ce programme était le premier de ce type, les membres du Conseil ont recommandé que le Siège accentue son soutien, que le processus de planification prenne en compte le calendrier financier national et que des mesures soient prises pour harmoniser les annexes des futurs descriptifs de programmes communs de pays. Parmi les avantages escomptés de cette nouvelle approche figuraient une cohérence et une souplesse accrues, une plus grande participation des parties prenantes, des coûts réduits, un renforcement des effets obtenus et une meilleure transparence.
53. Certains membres du Conseil ont craint que les activités du PAM ne soient pas entièrement intégrées au programme commun de pays, tandis que d'autres ont recommandé qu'une attention particulière soit accordée dans le descriptif au droit à une alimentation adaptée et à la place plus importante qu'il fallait accorder à la problématique hommes-femmes dans toutes les activités; on pourrait aussi donner plus d'importance à l'analyse des risques, et le descriptif devrait contenir des plans de rechange en cas de pénurie de ressources et mentionner clairement l'aide aux réfugiés. Les membres du Conseil ont aussi demandé un complément d'information concernant la collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, notant que le PAM devait mettre l'accent sur les domaines où ses avantages comparatifs auraient le plus d'impact. Un indicateur mondial de malnutrition aigüe devrait figurer dans le descriptif afin d'avoir la certitude que les résultats obtenus en matière de nutrition seraient rapportés.
54. Le Directeur de pays a fait observer que le descriptif de programme de pays mettait l'accent sur les données qui permettraient au Conseil de prendre une décision en connaissance de cause. Ce programme concordait pleinement avec le Plan des Nations Unies pour l'aide au développement, et les composantes relevant du PAM y étaient clairement définies. Les droits de l'homme et la parité hommes-femmes étant des principes fondamentaux, ils n'étaient pas exposés dans chaque section du descriptif. Une collaboration avait été engagée avec la FAO et le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, et le PAM était en train de mettre en place des partenariats coordonnés avec le Ministère de l'agriculture et la Banque mondiale; le PAM

faisait aussi partie d'un groupe de travail mis en place pour appuyer le Gouvernement. Le soutien apporté aux réfugiés relevait d'un programme distinct.

55. Le Secrétariat a souligné que la procédure de programme commun de pays était nouvelle et qu'il saurait gré au Conseil de l'aider à affiner le descriptif. Des consultations étaient programmées avec les partenaires pour assurer la cohérence des modes de fonctionnement, de l'établissement des budgets et de la mesure des résultats. La Directrice exécutive a félicité le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie pour avoir accepté de se lancer dans une nouvelle initiative d'élaboration de programme de pays qui lui permettrait de mieux se conformer aux activités normatives. Le PAM établirait une version révisée de l'annexe détaillant tous les aspects de sa contribution au programme commun de pays.
56. Pour ce qui est du projet d'augmentation budgétaire au profit du programme de pays pour l'Éthiopie, les membres du Conseil ont recommandé que des dispositions soient prévues pour assurer la pérennisation de la composante relative à l'alimentation scolaire sous forme de programme entièrement pris en charge par les pouvoirs publics. Il faudrait recueillir davantage de données sur le degré d'implication actuel de ces derniers, les possibilités d'achats locaux, l'ouverture de crédits et les critères de sélection des bénéficiaires. Les membres du Conseil ont noté que le PAM était un partenaire respecté auquel on faisait confiance en Éthiopie et ils se sont félicités du caractère participatif du processus de planification du programme de pays et de l'alignement des composantes sur les stratégies de développement adoptées par le Gouvernement et sur le programme de gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables.
57. Le Directeur de pays par intérim a souligné l'attachement du Gouvernement à l'alimentation scolaire qui était une politique nationale fondamentale. Le projet national d'amélioration de la gestion des produits alimentaires s'était traduit par des procédures d'appel d'offres plus solides, un renforcement des capacités, une optimisation des itinéraires d'acheminement et un suivi en temps réel des produits alimentaires; les délais de livraison avaient été raccourcis, bien que le pays manque de routes revêtues, et des aliments avaient été stockés en prévision de la période de soudure. Les aliments étaient achetés sur place dans la mesure du possible et des aliments composés enrichis étaient fournis en fonction des besoins. Les critères de sélection des bénéficiaires devaient être souples pour répondre à des besoins qui différaient selon les régions, mais tout était fait pour qu'ils soient fiables. La stratégie de transfert des responsabilités prévoyait la diminution progressive de l'alimentation scolaire dans les écoles où le taux d'inscription était élevé, mais cela dépendrait à terme de l'évolution de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire.
58. Concernant la révision budgétaire pour le projet de développement au Rwanda, les membres du Conseil ont salué la coopération du PAM avec la FAO pour les projets d'activités agricoles et de potagers, mais ils ont demandé des précisions sur le petit-déjeuner à base de mélange maïs-soja ou mélange maïs-soja+ dont la mise en place était en cours dans les programmes d'alimentation scolaire. Ils ont aussi demandé si les fonctionnaires rwandais et le personnel des partenaires avaient acquis les compétences nécessaires pour gérer l'alimentation scolaire lorsque la responsabilité du projet leur serait transférée en 2012, et recommandé qu'un plan de transition détaillé prévoyant des activités de renforcement des capacités soit établi. Certains membres ont fait observer qu'il faudrait développer les achats locaux pour que les agriculteurs en tirent un meilleur profit. Des questions ont été soulevées quant à la prise en compte des coûts de transport dans la révision budgétaire, aux critères actuels de sélection des bénéficiaires et à l'ampleur du soutien financier apporté par les pouvoirs publics.

59. Le Directeur de pays a fait valoir que le mélange maïs-soja était déjà utilisé dans les programmes d'alimentation scolaire et que les évaluations avaient montré l'efficacité de ce mélange pour lutter contre les retards de croissance; le choix du mélange maïs-soja ou du mélange maïs-soja+ dépendait des besoins locaux, et l'on donnerait la priorité aux produits locaux pour la préparation des repas scolaires. Pour ce qui est du transfert des activités, le Gouvernement avait porté la durée de la scolarité à neuf ans, de sorte que 50 000 élèves supplémentaires bénéficiaient du programme d'alimentation scolaire; la révision budgétaire aiderait les collectivités locales à s'adapter à ces nouveaux besoins. La révision des coûts de transport tenait compte des deux précédentes augmentations et semblait donc plus importante qu'elle ne l'était en réalité. Des activités de renforcement des capacités en matière d'alimentation scolaire étaient en cours dans plusieurs services des ministères et des collectivités locales. Pour ce qui est des critères de sélection, le PAM collaborait avec le Gouvernement pour recenser les besoins en matière d'assistance; d'autre part, le Gouvernement investissait dans de nouveaux bâtiments, et il avait mis en place une nouvelle formation des enseignants, la langue d'enseignement étant désormais l'anglais en remplacement du français.
60. Pour ce qui est de la révision budgétaire pour le programme de pays de l'Ouganda, les membres du Conseil ont pris note des améliorations apportées à la situation en matière de sécurité alimentaire et du passage à l'assistance alimentaire conditionnelle; certains membres ont proposé qu'un indicateur mondial de malnutrition aigüe soit établi pour permettre des évaluations précises de l'état nutritionnel. Le Conseil a approuvé la mise en place de programmes d'assistance appuyée par des transferts monétaires, mais il a noté la nécessité d'un modèle d'alimentation scolaire durable. Certains membres se sont interrogés sur la participation du PAM à des projets portant, par exemple, sur le développement d'infrastructures, qui s'écartaient de sa mission, et ils ont suggéré qu'une répartition plus stricte des tâches soit établie avec des partenaires comme la FAO. Des questions ont été soulevées concernant le montant élevé des autres coûts opérationnels directs (Autres COD), les réductions opérées pour certaines catégories de bénéficiaires et les interactions entre le programme de pays et le programme national de protection sociale.
61. Le Directeur de pays a décrit brièvement les modifications apportées aux activités menées par le PAM en Ouganda pour suivre l'évolution des besoins. Avec l'introduction de programmes comme la récolte de l'eau et l'amélioration de la production végétale et animale, on avait pu observer une diminution marquée de la dépendance vis-à-vis de l'assistance alimentaire extérieure. Les programmes, dont l'intégration dans les politiques publiques était en cours, servaient le cas échéant de cadre pour les activités de développement. Le Directeur de pays a assuré le Conseil que la collaboration du PAM avec la FAO se fondait sur une répartition pragmatique des tâches et a indiqué que le montant important des "autres COD" résultait du fait que l'on avait imputé les activités autres que l'aide alimentaire à cette catégorie pour les différencier des activités s'appuyant sur une aide alimentaire. Il a aussi remercié chaleureusement les donateurs pour avoir assuré le financement intégral du programme de pays.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Haïti 108440 (2011/EB.1/15)

62. Le Directeur régional a décrit brièvement l'approche suivie par le PAM dans cette région, où les effets d'une nouvelle série de hausses de prix des denrées alimentaires sur les groupes de population vulnérables avaient été exacerbés par les phénomènes El Niño et La Niña tout au long de 2010. Le bureau régional mettait l'accent sur l'appui aux priorités fixées par le Gouvernement en matière de renforcement des réseaux de protection sociale et d'atténuation des effets des catastrophes naturelles, y compris en recourant davantage à des formules novatrices comme les achats locaux, le développement des réseaux sociaux et le renforcement des capacités. Les activités appuyées par les transferts monétaires et les bons d'alimentation étaient en progression, les interventions Espèces contre travail et Vivres contre travail venant à l'appui de la reconstruction après le tremblement de terre en Haïti. Les activités régionales "Achats au service du progrès" mobilisaient 147 organisations partenaires et plus de 66 000 petits exploitants, y compris des producteurs haïtiens de lait et de maïs; le PAM avait assuré la formation de 30 000 petits agriculteurs. En Bolivie, la promotion des filières de production et des activités de transformation des denrées alimentaires locales visait à assurer un approvisionnement durable en légumes et en protéines pour l'alimentation scolaire, et le PAM était en train de cartographier les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Les pluies et inondations survenues en Colombie et au Guatemala s'étaient soldées par des pertes de récoltes et de stocks touchant 320 000 personnes. En Amérique centrale, le bureau régional travaillait avec les pouvoirs publics afin d'établir un programme de nutrition pour tous les enfants de moins de 2 ans, notamment en mettant au point et en utilisant de nouveaux produits nutritionnels.
63. Le Secrétaire d'État haïtien a remercié le PAM et ses partenaires pour leur soutien et confirmé que l'IPSR remaniée était conforme à la vision du Gouvernement haïtien et de la société civile du pays. Il a souligné la nécessité de rationaliser l'activité des organisations non gouvernementales et autres organisations humanitaires qui opéraient sur tout le territoire haïtien, dont le nombre dépassait 4 000, et de renforcer les capacités des administrations et autres institutions du pays.
64. Le Conseil s'est félicité des travaux menés par le bureau régional dans toute la région et s'est prononcé en faveur de la révision budgétaire de l'IPSR Haïti, qui répondait de façon appropriée à l'évolution de la situation en Haïti depuis l'approbation de l'IPSR initiale avant le tremblement de terre. Les membres se sont plus particulièrement félicités du développement de l'alimentation scolaire et de l'utilisation d'espèces, et des réserves constituées pour parer aux urgences imprévisibles. Le Conseil a encouragé le PAM à appliquer ses compétences en matière de problématique homme-femmes et de protection, à établir un calendrier afin de se désengager, le moment venu, des activités mises en place au titre de l'IPSR et à collaborer avec les Nations Unies et d'autres partenaires pour plus d'efficacité.
65. Répondant à ces divers points, entre autres, le Directeur de pays a confirmé que le PAM travaillait avec les autres organisations dont le siège est à Rome, en particulier en ce qui concerne les évaluations – qui s'effectuaient toutes conjointement – les activités Vivres contre travail, Espèces contre travail et les achats locaux. Le bureau de pays entendait tenir compte dans tous ses accords de partenariat des directives contre la violence basée sur le

sexe établies par le Comité permanent interorganisations; l'émancipation des femmes était une priorité des Nations unies. Un nouveau programme d'alimentation scolaire à plus long terme, qui devait commencer en janvier 2012, serait soumis à l'approbation du Conseil à la session de novembre, et une stratégie de lutte contre la malnutrition chronique était en cours d'élaboration pour être incorporée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) d'Haïti pour 2013. L'IPSR initiale prévoyait déjà un appui saisonnier. La ration mentionnée dans le descriptif serait adaptée le cas échéant, compte tenu des résultats des prochaines évaluations.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

66. Dans son tour d'horizon de la situation régionale, le Directeur du PAM pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (ODC) a appelé l'attention sur les nouvelles menaces d'instabilité, qui résultaient en partie de la hausse des prix des denrées alimentaires. Dans le cas de l'Égypte, ODC assurait la gestion des risques, continuant de donner la priorité absolue à la sécurité du personnel, et parvenant à maintenir ses activités malgré les troubles. Selon les estimations, plus de 10 pour cent de la population résidant dans les pays arabes souffrait de la faim; dans de nombreux pays, les importations constituaient plus de 50 pour cent de l'apport calorique et les gouvernements prenaient des mesures d'urgence pour prévenir les pénuries d'aliments de première nécessité comme le blé. Les mesures prises par les gouvernements pour remédier à la situation, bien qu'elles ne soient pas toujours efficaces, leur imposaient de lourdes contraintes budgétaires et creusaient les déficits de financement. Il fallait recourir à des formules de soutien novatrices pour assurer le bon fonctionnement des mécanismes de protection sociale. La Tunisie avait demandé l'aide du PAM pour venir en aide aux populations vivant dans les îlots de pauvreté des régions vulnérables du pays.
67. Dans la Communauté d'États indépendants, les prix des denrées alimentaires étaient également en hausse, du fait principalement de la diminution de la production céréalière, en baisse de 30 pour cent dans certaines zones. Le PAM était en train d'évaluer les besoins du point de vue de la nutrition, de la protection sociale, du renforcement des capacités en vue d'un transfert de responsabilités et de la production agricole locale, et il avait entrepris d'étudier de nouvelles possibilités d'intervention et de partenariats durables pour remédier aux problèmes. Au total, ODC devait faire face à un déficit de financement de 50 pour cent et certaines activités risquaient d'être réduites.
68. Le Conseil a pris note avec intérêt de ce tour d'horizon et a remercié le PAM pour ses nombreuses années de soutien dans une région présentant des conditions géographiques, climatiques et culturelles diverses. Des préoccupations ont été exprimées concernant le manque de ressources pour financer l'opération en cours dans le Territoire palestinien occupé, compte tenu en particulier de la contribution que l'aide alimentaire du PAM apportait au processus de paix. L'instabilité au Yémen et dans plusieurs autres pays du Moyen-Orient était une autre source d'inquiétude, et des appels étaient lancés aux donateurs pour évaluer la situation, y compris les effets potentiels qu'elle pouvait avoir en Europe et dans d'autres pays extérieurs à la région, et pour apporter une contribution financière aussi importante que possible afin d'empêcher la situation de dégénérer en crise majeure.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION DU SOUDAN

69. Le Directeur régional a indiqué que le référendum organisé récemment au Sud-Soudan s'était bien passé grâce aux efforts déployés par les deux parties en présence. Les préparatifs du PAM en vue du référendum – y compris le prépositionnement de produits alimentaires – lui avaient permis de ne pas avoir à demander de ressources supplémentaires, et le Directeur a remercié les donateurs pour leur soutien. Dans l'ensemble, les résultats du référendum étaient acceptés, ce qui réduisait la probabilité de crises futures, mais le PAM devait pouvoir parer à toute éventualité. Grâce à des financements prévisibles et précoces, le PAM avait aussi été en mesure de constituer des réserves de vivres en prévision de l'opération d'urgence de 2011, qui avait permis de venir en aide à près de 6,7 millions de bénéficiaires au Darfour, au Sud-Soudan et dans d'autres zones vulnérables. Au Sud-Soudan, le projet d'infrastructure destiné à construire 500 kilomètres de routes rurales reliant les bénéficiaires, les petits exploitants et les zones agricoles aux marchés coïncidait avec le programme de sécurité alimentaire du Gouvernement et bénéficiait du soutien sans réserve des pouvoirs publics. Un autre projet de trois ans serait lancé pour constituer une réserve stratégique de céréales au Sud-Soudan, une zone en situation d'insécurité alimentaire chronique. Les installations seraient construites à proximité des zones de production pour permettre aux agriculteurs de venir vendre leurs céréales au PAM, au Gouvernement et aux négociants. Des réductions de coûts avaient été opérées dans les services aériens au Soudan, ramenant le coût par passager de 702 dollars en 2009 à 446 dollars en 2010. Le partage des risques faisait partie intégrante de tous les projets et programmes du PAM au Soudan, par le biais de consultations avec les partenaires. Selon les informations disponibles, les trois pilotes d'avion du PAM enlevés au Darfour en janvier 2011 étaient sains et saufs; le Gouvernement et les partenaires coopéraient avec le PAM pour obtenir leur libération aussitôt que possible. Les risques d'intimidation et de violences physiques restaient élevés au Sud-Soudan.
70. En réponse aux questions du Conseil, le Directeur a confirmé que le PAM avait une longue expérience de la construction de pistes destinées à faciliter l'acheminement de l'aide. La réduction d'environ 320 millions de dollars du montant des ressources requises pour le Soudan n'avait pas été approuvée à temps pour figurer dans le quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

Répartition des sièges du Conseil d'administration du PAM (2011/EB.1/16)

71. La Présidente du Conseil a rappelé aux membres que la formule actuelle de répartition des sièges du Conseil d'administration du PAM avait pris effet le 1^{er} janvier 2000, cette formule devant être réexaminée en 2010 et modifiée si nécessaire. Lorsque les membres du Bureau avaient consulté leurs Listes en 2010 pour recueillir des avis sur la question, un consensus s'était dégagé en faveur du maintien du système en l'état. De ce fait, le Conseil a unanimement approuvé la proposition de la Présidente tendant à adopter le projet de décision sans modification. La décision serait communiquée au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour ratification.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2011/EB.1/17)

72. Le Secrétariat s'est félicité des évaluations indépendantes effectuées par le Corps commun d'inspection (CCI), notant que parmi les questions intéressant le PAM dont le CCI avait rendu compte en 2010 figuraient la délocalisation, la gestion et l'administration, la sélection des chefs de secrétariat, le rôle des représentants spéciaux, les questions environnementales, l'organisation des voyages, la déontologie, la gestion des risques institutionnels et l'état de préparation à l'utilisation des Normes comptables internationales pour le secteur public.
73. Les membres du Conseil ont reconnu la valeur des rapports du CCI, en particulier leur indépendance, et ont instamment prié le Secrétariat de faire en sorte que toutes les recommandations soient intégralement mises en œuvre et qu'il soit pleinement rendu compte de leur application. À cet égard, le rapport sur la délocalisation a fait l'objet d'une mention particulière. Cela étant, certains membres ont attiré l'attention sur le fait que certaines recommandations formulées en 2009 étaient toujours en instance, et ils ont demandé qu'un échéancier d'application soit établi: parmi les questions auxquelles une suite devait être donnée figuraient les rotations de personnel, le recours aux consultants et les promotions à titre exceptionnel. Les membres du Conseil ont aussi fait observer que plusieurs mesures prises par la direction suite aux recommandations du CCI étaient formulées de façon répétitive et standardisée et ont prié instamment le PAM d'accroître la précision et la fréquence des rapports sur les questions examinées par le CCI. Pour plus de transparence, il a été suggéré qu'un tableau exhaustif des recommandations du CCI et des suites données soit établi.
74. Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction que les recommandations portant sur la réduction des coûts des technologies de l'information avaient été mises en œuvre, mais ils ont demandé que soit précisé le montant exact des économies réalisées. Ils ont aussi demandé à la Directrice exécutive et au Secrétariat d'appliquer aussitôt que possible les recommandations préconisant une deuxième enquête détaillée auprès du personnel et ont souhaité obtenir des précisions sur la mise en œuvre par le PAM des recommandations du CCI concernant la mise à niveau des modalités de gestion du site Web. Certains ont aussi demandé que davantage d'attention soit accordée aux recommandations relatives à la politique de contrôle.
75. Le Conseil a approuvé les efforts entrepris par le PAM pour appliquer les recommandations préconisant des améliorations sur le plan de la gestion et de l'administration et le renforcement des contrôles budgétaires pour maîtriser les dépenses, en recommandant que des mesures soient prises pour faire en sorte que les coûts encourus sur le terrain soient inclus dans les évaluations de dépenses. Les membres du Conseil ont aussi approuvé les mesures prises par le PAM pour accroître la transparence, mais ils ont exhorté le Secrétariat à continuer d' étoffer les rapports sur l'allocation des ressources qu'il présentait aux donateurs. Des précisions ont été demandées quant à l'interprétation de la recommandation tendant à nommer davantage d'agents originaires de pays en développement à des postes de direction.
76. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour ses commentaires constructifs, faisant observer que les recommandations du CCI ne pouvaient pas toutes être appliquées sans être adaptées pour tenir compte des réalités du PAM, mais que les consultations avec le CCI étaient positives et contribuaient à faire en sorte que le PAM conserve toute son efficacité.

En ce qui concerne la conduite d'une nouvelle enquête auprès du personnel, les hauts responsables se pencheraient sur la question de la méthode à suivre et du calendrier. La Directrice exécutive a aussi remercié le Conseil pour ses observations et s'est engagée à faire en sorte qu'il soit rapidement donné suite aux recommandations en instance.

77. Revenant sur cette question, et suivant la distribution d'un document officiel en réponse aux questions du Conseil, ce dernier a demandé au Secrétariat de présenter un plan d'action plus détaillé pour la mise en œuvre des recommandations du CCI. Le Bureau en débattrait à sa réunion d'avril 2011 et ajouterait les mesures à prendre par le Conseil avant de communiquer le plan d'action aux membres du Conseil à temps pour la session annuelle de juin, où le plan pourrait être examiné si cela était demandé.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM

78. La Présidente a rendu compte de cette réunion à laquelle elle avait assisté et où quatre thèmes avaient été abordés: i) équité: il avait été établi qu'une approche fondée sur l'équité pouvait sauver plus de vies à des coûts inférieurs aux coûts actuels et les organismes des Nations Unies et les gouvernements étaient instamment priés de mettre l'accent sur les comportements équitables; ii) intégration de la problématique hommes-femmes: il fallait obtenir des résultats tangibles et intégrer l'égalité entre les sexes dans tous les systèmes et programmes; iii) enseignements à prendre en compte pour la transition entre les mesures d'urgence et de redressement: les lacunes en matière de renforcement des capacités, de mécanismes de financement, de partenariats et de politique générale devaient être comblées pour assurer une transition plus harmonieuse et plus solide; et iv) Unis dans l'action: une évaluation de l'initiative était attendue dans le courant de 2011. Les documents de séance étaient disponibles sur le site Web du Conseil.
79. À la suite de la réunion, la Présidente avait consulté le Chef de cabinet du Secrétaire général au sujet de la participation du Conseil à la procédure de nomination ou de reconduction du Directeur exécutif en 2012; il incombait au Secrétaire général de l'ONU de prendre la décision, mais le Conseil serait consulté concernant le mandat.
80. Le Conseil a exprimé son soutien à la pleine participation du PAM au Secrétariat du CSA, et il a instamment demandé que soit appliqué le projet tendant à ce que la direction du CSA soit confiée par roulement aux organisations dont le siège est à Rome. Un sous-comité du CSA travaillait déjà sur cette question.

ANNEXE I**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que modifié.

14 février 2011

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S.E. Mme Agnes van Ardenne (Pays-Bas, Liste D) aux fonctions de Présidente pour un mandat d'un an. Mme Harriet Spanos (États-Unis d'Amérique, Liste D) a été élue suppléante.

Le Conseil a élu S.E. M. LI Zhengdong (Chine, Liste B) aux fonctions de Vice-Président. M. Shobhan Pattanayak (Inde, Liste B) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM Mme Fatma Saber (Égypte, Liste A); S.E. M. Jorge Eduardo Chen Charpentier (Mexique, Liste C); et M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie, Liste E). Ont été élus suppléants S.E. Mme Josephine W. Gaita (Kenya, Liste A); S.E. M. Juan Manuel Prieto (Colombie, Liste C); et M. Jíří Muchka (République tchèque, Liste E).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Kent Vachon (Canada, Liste D) Rapporteur de la première session ordinaire de 2011.

14 février 2011

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**2011/EB.1/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

14 février 2011

RAPPORTS ANNUELS

2011/EB.1/2 **Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010" (WFP/EB.1/2011/4). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social des Nations Unies et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2010 ainsi que de la présente décision.

14 février 2011

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2011/EB.1/3 **Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011**

Après avoir examiné le document intitulé "Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011" (WFP/EB.1/2011/5-A/1), le Conseil:

- i) **a pris note** du niveau projeté du programme de travail, soit 11,86 milliards de dollars É.-U. pour l'exercice biennal 2010-2011, hors provision pour besoins imprévus;
- ii) **a approuvé** des dépenses supplémentaires d'un montant maximal de 10,2 millions de dollars pour améliorer la sécurité sur le terrain, montant qui sera financé au moyen du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes;
- iii) **a approuvé** des dépenses supplémentaires d'un montant de 1,0 million de dollars au titre d'un système de gestion de la trésorerie, qui sera financé au moyen de la partie non affectée du Fonds général.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.1/2011/5 (A,B,C)/2 et WFP/EB.1/2011/12-B/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.1/2011/5(A,B,C)/3 et WFP/EB.1/2011/12-B/3 + Corr.1).

15 février 2011

2011/EB.1/4 Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du PAM en Somalie et réponse de la direction du PAM

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du PAM en Somalie" (WFP/EB.1/2011/5-B/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2011/5-B/1/Add.1, et a invité le Secrétariat à le tenir informé de la suite donnée aux recommandations qui y sont formulées.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.1/2011/5 (A,B,C)/2 et WFP/EB.1/2011/12-B/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2011/5(A,B,C)/3 et WFP/EB.1/2011/12-B/3 + Corr.1).

15 février 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2011/EB.1/5 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Cambodge et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Cambodge" (WFP/EB.1/2011/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2011/6-B/Add.1/Rev.1, et a engagé le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

15 février 2011

2011/EB.1/6 Projets de programmes de pays—Cambodge 200202 (2011–2016)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Cambodge 200202 (2011–2016) (WFP/EB.1/2011/7/3), lequel requiert 137 586 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 131,9 millions de dollars É.-U., et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations formulées par le Conseil.

15 février 2011

2011/EB.1/7 Projets de programmes de pays—Timor-Leste 200185 (2011–2013)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Timor-Leste 200185 (2011-2013) (WFP/EB.1/2011/7/2), lequel requiert 15 622 tonnes de produits alimentaires, pour un coût total pour le PAM de 21,4 millions de dollars É.-U., et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations formulées par le Conseil.

15 février 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**2011/EB.1/8 Programmes de pays—Burkina Faso 200163 (2011–2015)**

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Burkina Faso 200163 (2011-2015) (WFP/EB.1/2011/8/1), lequel requiert 42 813 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 50,3 millions de dollars.

15 février 2011

2011/EB.1/9 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Mali (2003-2009) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Mali (2003-2009)" (WFP/EB.1/2011/6-A + Corr.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2011/6-A/Add.1, et a engagé le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

15 février 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**2011/EB.1/10 Programmes de pays—Zambie 200157 (2011–2015)**

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Zambie 200157 (2011-2015) (WFP/EB.1/2011/8/2), lequel requiert 44 882 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 50,9 millions de dollars.

16 février 2011

2011/EB.1/11 Projets de programmes de pays—République-Unie de Tanzanie 200200 (2011–2015)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Projet de programme commun de pays République-Unie de Tanzanie 200200 (2011-2015)" (WFP/EB.1/2011/7/1), y compris l'annexe établie par le PAM, dans laquelle sont requises 239 995 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 175 millions de dollars É.-U.; il a autorisé le Secrétariat à parachever l'annexe du PAM, en tenant compte des observations du Conseil.

16 février 2011

2011/EB.1/12 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Éthiopie 104300

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 14,1 millions de dollars É.-U. pour le programme de pays Éthiopie 104300 pour 2011 (WFP/EB.1/2011/9-A/3).

16 février 2011

**2011/EB.1/13 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Projet de développement Rwanda 106770**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 27,1 millions de dollars É.-U. pour le projet de développement Rwanda 106770 "Appui à l'éducation" (WFP/EB.1/2011/9-A/2 + Corr.1).

16 février 2011

**2011/EB.1/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Programme de pays Ouganda 108070**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 87,9 millions de dollars É.-U. pour le programme de pays Ouganda 108070 "Appui aux mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la faim" (WFP/EB.1/2011/9-A/1).

16 février 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

**2011/EB.1/15 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de
secours et de redressement—Haïti 108440**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 177,4 millions de dollars É.-U. pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Haïti 108440 "Assistance alimentaire en faveur des groupes vulnérables exposés à des chocs récurrents" (WFP/EB.1/2011/9-B).

16 février 2011

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2011/EB.1/16 Répartition des sièges du Conseil d'administration du PAM

Le Conseil a souscrit à la recommandation du Bureau concernant la répartition des sièges du Conseil, telle que décrite dans le document WFP/EB.1/2011/11-A, et a prié le Secrétariat du Conseil de soumettre ce document au Conseil de la FAO et au Conseil économique et social des Nations Unies pour suite à donner.

14 février 2011

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2011/EB.1/17 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2011/12-A) et a prié le Secrétariat de présenter un plan d'action au Bureau en avril, puis de le soumettre à la session annuelle de 2011, pour information.

16 février 2011

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2011/EB.1/18 **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2010/15.

16 février 2011

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Rapports annuels*
 - Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010 (pour approbation)
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (pour approbation)
 - b) Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du PAM en Somalie et réponse de la direction (pour examen)
 - c) Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2010 à juin 2011 (pour information)
6. *Rapports d'évaluation*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Mali (2003–2009) et réponse de la direction (pour examen)
 - b) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Cambodge et réponse de la direction (pour examen)
 - c) Évaluation pluridonateurs de l'appui aux activités visant à prévenir les conflits et à consolider la paix menées au Sud-Soudan depuis 2005 (pour information)

Questions opérationnelles

7. *Projets de programme de pays (pour examen)*
 - Cambodge 200202 (2011–2016)
 - Timor-Leste 200185 (2011–2013)
 - République-Unie de Tanzanie 200200 (2011–2015)
8. *Programmes de pays (pour approbation selon la procédure d'approbation tacite)*
 - Burkina Faso 200163 (2011–2015)
 - Zambie 200157 (2011–2015)
9. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)*
 - d) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Côte d'Ivoire 107590—*supprimé*
 - Programme de pays Éthiopie 104300
 - Projet de développement Rwanda 106770
 - Programme de pays Ouganda 108070

- e) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Haïti 108440
- 10. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2010) (pour information)**
 - Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO
- 11. **Questions d'organisation et de procédure**
 - f) Examen de la répartition des sièges du Conseil d'administration (pour approbation)
 - g) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011-2012 (pour information)
- 12. **Questions d'administration et de gestion**
 - h) Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (pour examen)
 - i) Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (pour information)
- 13. **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration (pour approbation)**
- 14. **Questions diverses**
 - Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM
- 15. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

Autres COD	autres coûts opérationnels directs
CCI	Corps commun d'inspection
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
ODC	Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance